



FICHE TECHNIQUE

VERNIS TEINTÉ BOIS BRILLANT

Vernis acrylique couleur à l'eau

DESCRIPTION

Vernis acrylique coloré de séchage rapide mono-composant à base de dispersion d'un polymère acrylique en eau, qui imite le ton du bois choisi en une ou plusieurs couches uniformes couvrant les pores du bois. Formulé avec des pigments inorganiques de résistance maximale à l'extérieur et aux rayons du soleil.

USAGES RECOMMANDÉS

Pour sa pose facile et sa facile application au pinceau et en raison de sa légère thixotropie, il est idéal comme couche de finition en surfaces de bois comme des meubles des portes, des fenêtres, menuiseries, ébénisterie et en général tout type de bois utilisés en intérieurs et extérieurs. Grâce à sa base aqueuse, il n'a pas d'odeur et pour cela, il est conseillé pour être utilisé dans des endroits fermés ou peu aérés. Il protège le bois face aux possibles agressions externes comme l'eau, la chaleur, les tâches, les coups, etc.

PROPRIÉTÉS

- Améliore la résistance et l'aspect final du bois.
- Stabilité maximale de la couleur en extérieur.
- Permet une finition douce et lisse.
- Séchage et durcissement profond rapides.
- Excellent nivellement et recouvrement.
- Anoblit le bois en lui apportant couleur, brillant et protection.
- Contient un filtre solaire U.V. pour protéger le bois des éléments atmosphériques (lumière solaire)
- Nettoyable. Hydrofuge. (Repousse l'eau).
- Sans odeur. Sans dissolvant.
- Nettoyage à l'eau.
- Produit prêt à l'emploi.
- Disponible en brillant, satiné et mat.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Liant:	Polymère acrylique en dispersion aqueuse.
Aspect:	Translucides et résistance optimale à l'extérieur.
Diluant:	Eau.
Extrait sec en poids:	35-40 %
Densité:	1,05 ± 0,05 g/ml.
Classification C.O.V. (2010):	Maximum 130 g/l.
Couleur:	Carte de couleurs du bois.
Séchage:	30-40 minutes.
Ponçage :	2-3 heures.
Délai de recouvrement:	Minimum 2 heures.
Rendement théorique :	10-12 m ² /l et par couche. (en fonction de l'absorption du bois).
Conditionnement:	0,750 L, 4L.



FICHE TECHNIQUE

VERNIS TEINTÉ BOIS BRILLANT

Vernis acrylique couleur à l'eau

APPLICATION

Préparation de la Surface:

- BOIS NEUF

Le bois neuf doit être sec, car l'humidité peut entraîner une mauvaise finition. Pour les bois sur lesquels on souhaite appliquer un vernis teinté, on recommande l'application d'une première couche uniforme. Après au moins 2 heures, poncer avec du papier de verre à grain fin, toujours dans le sens des veines du bois. Éliminer la poussière et ensuite appliquer 1 ou 2 couches de notre VERNIS TEINTÉ jusqu'à obtenir le ton désiré. Il est conseillé de poncer entre chaque couche et d'éliminer la poussière occasionnée.

- BOIS AVEC TRAITEMENT PRÉALABLE

Si le vernis est en bon état, poncer la surface pour homogénéiser et favoriser l'adhérence. Éliminer la poussière et ensuite appliquer 2 ou 3 couches de VERNIS TEINTÉ à l'eau en couche uniforme. Il est conseillé de poncer au papier de verre à grain fin entre chaque couche.

Mode d'emploi:

Bien agiter le contenu du flacon pour homogénéiser parfaitement le produit. Appliquer toujours sur surfaces assainies, propres, sèches, sans poussière ni cires ni graisses, ni moisissures, ni champignons, etc. Appliquer de manière uniforme en couches fines et dans le sens des veines du bois. On recommande l'application au pinceau bien qu'il peut s'appliquer aussi au rouleau ou au pistolet. Il s'applique tel qu'il est dans le bidon (produit prêt à l'emploi). Pour application au pinceau ou au rouleau, s'il est nécessaire de diluer, utiliser le moins d'eau possible. Pour application au pistolet, diluer entre 5-10 %.

Normalement, deux couches sont suffisantes, mais on peut appliquer plus de couches en fonction de la porosité du support et du besoin de protection en respectant les délais de recouvrement.

Ne jamais appliquer en-dessous de 5°C ni au-dessus de 35°C.

OBSERVATIONS

Les caractéristiques du produit s'obtiennent une fois complètement sec et réticulé, et appliqué sur les supports spécifiés.

La consommation est théorique et dépend de l'état du support. La consommation réelle devra être déterminée pour chaque travail en particulier par des essais représentatifs.

Les données indiquées ici sont basées sur nos connaissances actuelles, essais en laboratoires et dans leur usage pratique en circonstances concrètes par jugements subjectifs.

En raison de l'impossibilité d'établir une description adaptée à chaque nature et état de chaque surface, il est impossible de garantir la possibilité de reproduction dans chaque cas concret.

Ni le fabricant ni le vendeur n'assument, sauf accord spécifique par écrit, aucune responsabilité dérivée de l'utilisation de nos produits, pour les résultats, préjudices, etc., qu'ils pourraient présenter en application réalisées conformément à nos recommandations, étant donné qu'elles sont hors de contrôle de l'entreprise.

STABILITÉ ET CONSERVATION AU STOCKAGE

Conserver l'emballage bien fermé, à l'intérieur, et à une température comprise entre 5 et 30 °C.

La durée de vie utile du produit dans son conditionnement original et sans avoir été ouvert est d'un an.

SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Aucune mesure de sécurité spécifique, n'est nécessaire sauf les mesures habituelles, étant donné qu'il s'agit d'un produit à base d'eau. Ne pas avaler le produit. Conserver les pots ouverts hors de la portée des enfants. Assurer une bonne aération en cas d'application en intérieur. Pour plus d'informations, consulter fiche de sécurité du produit.

Les données indiquées dans cette fiche technique peuvent être modifiées sans préavis.

RÉVISION 03/01/2022